



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17151389

MONITEUR BELGE Tribunal de Commerce

19-10-2017

11 OCT. 2017

BELGISCH STAATSBAD

Brabant Wallon
Greffe

N° d'entreprise : **0884 338 805**

Dénomination

(en entier) : **Le Parc de la Cense**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Drève d'Argenteuil 12, 1410 Waterloo**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait des décisions de l'associé unique du 21 juin 2016

L'Associé unique décide de renouveler le mandat de la SC SPRL DGST & PARTNERS, une société civile sous la forme d'une société privée à responsabilité limitée, dont le siège social est sis Avenue Emile van Becelaere 28A/71 à 1170 Watermael-Boitsfort, inscrite au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0458.736.952, représentée par M. Michaël De Ridder, comme commissaire, pour un terme de trois ans. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2018.

Extrait des décisions du gérant unique du 8 septembre 2017

Le gérant unique décide de donner tous pouvoirs à Me Emilie Willems, Me Alix Degrez et Me Sakine Yilmaz, ainsi qu'à tout autre avocat travaillant au sein du cabinet Koan Law Firm, dont les bureaux sont sis Chaussée de la Hulpe 166, à 1170 Bruxelles, ainsi qu'à M. Koen de Muylder et tout autre employé travaillant au sein du guichet d'entreprises Zenito, dont les bureaux sont sis Quai de Willebroeck 37, à 1000 Bruxelles, chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, afin d'effectuer toutes les formalités relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce et à la publication aux annexes du Moniteur belge des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 21 juin 2016

Fait à Bruxelles le 4 octobre 2017

Sakine Yilmaz

Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).